

CHANGE

# Révision du Module de Chaîne de Garantie d'Origine ASC

2<sup>e</sup> consultation : 2 mars – 2 mai 2026

Contact : [assurance@asc-aqua.org](mailto:assurance@asc-aqua.org)



Setting The  
Standard for  
Seafood

## Partagez vos avis !

Consultation ouverte du 2 mars au 2 mai

- [Lien vers le questionnaire de la consultation ici](#)
- Inscrivez-vous à nos sessions de questions-réponses :
  - [23 mars : 10:00 UTC](#)
  - [23 mars : 17:00 UTC](#)
- [Examinez le Module révisé et plus d'informations ici](#)



Setting The  
Standard for  
Seafood

# Révision du Module de Chaîne de Garantie d'Origine (CGO)

## ASC

### Contenu

- Introduction
- Propositions pour consultation :
  - Droits humains
  - Abattage sans cruauté
  - Sécurité alimentaire



This product comes from a farm that has been independently certified to the standard for responsibly farmed seafood. [www.asc-aqua.org](http://www.asc-aqua.org) (ASC-C-00894)



Setting The Standard for Seafood

CHANGE

## Introduction



Setting The  
Standard for  
Seafood

# Révision du Module CGO ASC : aperçu

## Deuxième consultation sur la révision du Module CGO ASC en cours

À travers cette consultation, l'ASC cherche à obtenir l'avis des parties prenantes sur la faisabilité et l'efficacité des propositions sur les sujets suivants :

1. Droits humains
2. Abattage sans cruauté
3. Des amendements sur la sécurité alimentaire
4. D'autres modifications sur la traçabilité et sur la conformité
5. Le document du Module de la Chaîne d'Approvisionnement

Consultation initiale de 30 jours (juin 2025)

Développement de la proposition du Module révisé (juil 2025 – jan 2026)

**2<sup>e</sup> consultation pour la révision du Module pendant 60 jours (mars – mai 2026)**

Tests de faisabilité, analyse d'impact (avr - juil 2026)

Préparation du projet final pour validation par la gouvernance ASC (août – oct 2026)

Lancement du 'Module de Chaîne d'Approvisionnement ASC' révisé (nov 2026, effectif mai 2027)



Setting The  
Standard for  
Seafood

# Révision du Module CGO ASC : contexte

## Le Module CGO ASC : des exigences supplémentaires au référentiel CGO MSC

- Le Module CGO ASC apporte des exigences supplémentaires au référentiel CGO MSC, conçues pour renforcer l'assurance et la valeur des produits certifiés ASC en abordant la fraude dans les produits de la mer, la sécurité alimentaire, la légalité, la détection de substances et l'utilisation de la technologie.
- Le développement du module CGO ASC a commencé en 2019. Le module a été publié en mai 2022 et est entré en vigueur en mai 2023, avec une période de grâce d'un an pour l'exigence de sécurité alimentaire.
- Le programme CGO du MSC et le module CGO ASC sont tous les deux actuellement en cours de révision.
- En juin 2025, une consultation initiale a été tenue sur les Termes de Référence de la révision du Module CGO et un Groupe de Travail Technique pour les droits humains a été constitué.



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

# Révision du module CGO ASC : objectifs

Objectif principal : révision du Module sur les sujets suivants :

**Nouveau** - Droits humains  
exigences pour les entreprises de la chaîne  
d'approvisionnement certifiées ASC

**Nouveau** - Abattage sans cruauté  
exigences

*lorsqu'applicable dans la chaîne d'approvisionnement*

**Amélioration** - Sécurité Alimentaire  
exigence

**Autres améliorations :**  
Alignement avec le CGO MSC, traçabilité  
numérique, produits issus de l'Improve  
Programme

Pour davantage de ressources, vous pouvez consulter notre [page dédiée CGO ASC](#), comprenant les [Termes de Référence](#) du projet.



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

# Révision du module CGO ASC :

## Retours de la consultation initiale 2025

Les parties prenantes nous ont donné les retours suivants :

### Objectifs et champ d'application

- Accompagner pour intégrer les sujets proposés. S'assurer que le processus est inclusif et que le résultat est réalisable.

### Droits humains

- Reconnu comme un enjeu majeur pour l'ASC, des opinions divergentes existent quant à la mesure dans laquelle les droits humains devraient être couverts. Le coût et la complexité sont difficiles pour certaines entreprises.

### Abattage sans cruauté

- Diversité de points de vue selon les parties prenantes et la région, avec certaines questions soulevées concernant la faisabilité.

### Sécurité alimentaire

- Accompagnement pour maintenir l'exigence et reconnaissance de programmes supplémentaires. Certaines entreprises rencontrent des défis liés aux coûts, à la logistique et au respect des exigences.

### Autres sujets

- Soutenir une approche flexible et inclusive de la traçabilité numérique.
- Les produits issus de l'Improve Programme ASC pourraient être couverts par la CGO, la traçabilité numérique ou les deux.

[Vous pouvez lire le rapport de synthèse de la consultation 2025 ici.](#)

### Suite à la consultation initiale, l'ASC a :

- Analysé les retours de la consultation pour formuler des propositions
- Recueilli les contributions des équipes commerciales, d'assurance et de direction de l'ASC
- Organisé deux réunions avec le Groupe de Travail Technique sur les droits humains
- Développé des ébauches d'exigence



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

# Revision du Module CGO ASC : nouveau titre de document

## Le Module CGO ASC devient le Module de la Chaîne d'Approvisionnement ASC

Un résultat de la révision est le changement de nom du Module CGO ASC par **Module de la Chaîne d'Approvisionnement ASC**. Le nouveau nom reflète l'ajout d'exigences pour les acteurs de la chaîne d'approvisionnement qui vont au-delà de la traçabilité.



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

CHANGE

# Droits humains



PALLET # 575922  
2000902  
GILL IN - 225417 P 14-16  
1889 18 28 09  
757 36

FRESH ATLANTIC SALMON  
2000902  
GILL IN 225417 P 14-16  
# 58 90 Lx 26 72 Hx



Setting The Standard for Seafood

# Vision de l'ASC pour les Droits Humains

- Nous envisageons une filière aquacole où les droits humains des employés et des communautés locales sont non seulement respectés mais activement promus.
- Nous impulsions le changement à l'échelle de la filière aquacole grâce à notre référentiel pour les droits humains. Grâce à l'innovation et à la collaboration avec les détenteurs de droits et les partenaires, nous créons des outils pratiques et des stratégies pour accompagner la mise en œuvre de ces référentiels et pour produire des impacts positifs pour les personnes.
- Plus d'informations sont disponibles sur la page internet de l'ASC sur [les droits humains dans l'aquaculture](#).

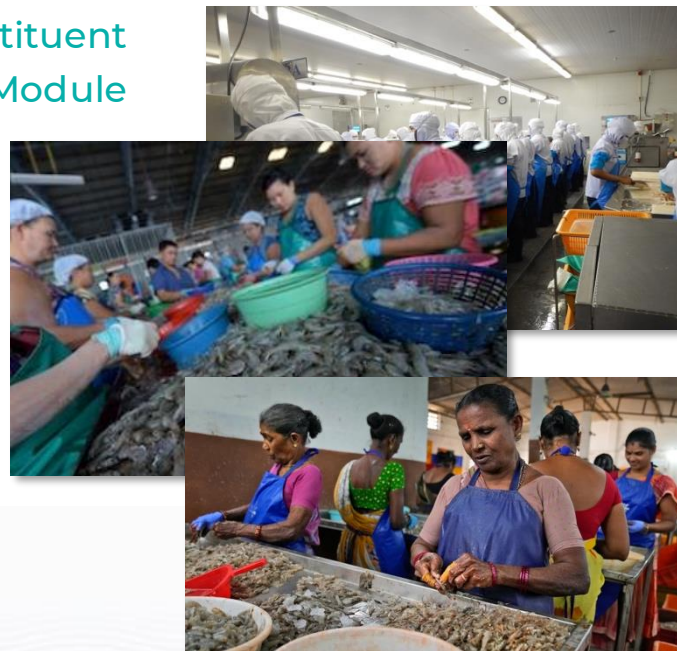


**Setting The  
Standard for  
Seafood**

# Droits humains : exigences pour les chaînes d'approvisionnement certifiées

Les propositions relatives aux droits humains constituent une partie importante de la révision proposée du Module

- Un alignement avec les Référentiels Ferme et Aliment ASC, et la vision de l'ASC en matière de droits humains est nécessaire. L'ASC renforce progressivement son programme sur les droits sociaux.
- Le Référentiel MSC CGO n'inclut pas de focus sur les droits humains.
- Les abus des droits humains et les mauvaises conditions de travail sont un risque dans les chaînes d'approvisionnement des produits issus de l'aquaculture, sujet faisant l'objet d'une attention médiatique mondiale.
- L'ASC propose de renforcer les exigences de la chaîne d'approvisionnement en matière de droits humains.



# Propositions relatives aux droits humains : aperçu

L'ASC propose les exigences suivantes pour les détenteurs de certificats ASC CGO

Mise en œuvre d'un Code de Conduite des Droits Humains de l'ASC



**Engagement** à respecter le Code de Conduite, les évaluations inopinées, la remédiation et la transparence

Publication de la **politique sur les droits humains** et assurer la **sensibilisation des travailleurs**



Fournir **des informations** relatives aux droits humains à l'auditeur CGO

# Propositions relatives aux droits humains : Code de Conduite



1. **Les entreprises de la chaîne d'approvisionnement devront mettre en œuvre un Code de Conduite des Droits Humains, aligné sur les exigences des Référentiels Ferme et Aliment ASC mais simplifié, et vérifié à l'aide d'une approche basée sur le risque. Le Code couvrirait :**

- Conformité légale
- Recrutement
- Travail forcé
- Travail des enfants
- Discrimination et harcèlement
- Santé et sécurité
- Négociation collective et liberté d'association
- Contrats, salaires et heures de travail
- Mécanisme de réclamation
- Engagement avec les communautés locales

# Propositions relatives aux droits humains : engagement



## 2. Les entreprises de la chaîne d'approvisionnement devront documenter leur engagement et :

- mettre en œuvre le Code de Conduite des Droits Humains,
- accepter les évaluations inopinées de la conformité au Code par des agents sélectionnés par l'ASC
- mener des actions correctives, si jugées nécessaires à la suite d'évaluations inopinées
- fournir une transparence publique de sa politique en matière de droits humains et des résultats des évaluations inopinées, y compris les actions correctives
- partager les conclusions de tout audit du travail par un tiers avec l'ASC si demandé,
- participer à l'utilisation d'outils d'assurance des droits humains si demandé par l'ASC, et
- couvrir les frais des évaluations et des processus correctifs selon le cas



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

# Propositions sur les droits humains : politique en matière de droits humains



## 3. Les entreprises de la chaîne d'approvisionnement devront publier une politique en matière de droits humains, diffusée à tous les travailleurs, couvrant :

- la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective
- l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- l'abolition effective du travail des enfants
- l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession
- un environnement de travail sûr et sain
- être un bon voisin et respecter les droits des communautés environnantes.



## 4. Les entreprises de la chaîne d'approvisionnement devront fournir des informations relatives aux droits humains à l'auditeur CGO



Setting The  
Standard for  
Seafood

# Propositions sur les droits humains : rôle des OC et des auditeurs

L'ASC propose le rôle suivant pour les OC et auditeurs CGO

1.

Vérifier lors des audits CGO :

- l'engagement documenté de l'entreprise envers le Code de Conduite et d'autres éléments
- la politique en matière de droits humains est publiée
- Les travailleurs ont connaissance de la politique en matière de droits humains

2.

Collecter et enregistrer des données lors des audits CGO relatives aux droits humains, telles que les données démographiques des travailleurs (ces données deviennent une variable dans l'outil d'évaluation de risque de l'ASC).

3.

Suspension d'un certificat CGO si l'ASC détermine que l'organisation n'a pas résolu avec succès les constats de non-conformité au Code de Conduite des Droits Humains, constatés lors des évaluations inopinées



Dans la proposition, les auditeurs CGO n'auraient pas de rôle dans la vérification de la mise en œuvre du Code de Conduite des Droits Humains



Setting The  
Standard for  
Seafood

# Propositions sur les droits humains : rôle de l'ASC

## L'ASC identifierait les détenteurs de certificats à haut risque et sélectionnerait des agents pour mener des évaluations

1.

Utilisation de l'**outil d'évaluation de risque** pour identifier et sélectionner les détenteurs de certificats à haut risque pour des évaluations inopinées. Les facteurs de risque comprennent :

- Les activités, la localisation, la taille de l'entreprise
- L'historique des performances
- La présence de travailleurs migrants
- La reconnaissance d'audits tierce partie et de leurs résultats
- Les nouveaux problèmes qui surgissent -> contributions de la voix des travailleurs

2.

Sélectionner des agents qualifiés pour mener des **évaluations inopinées basées sur le risque** afin de vérifier la mise en œuvre de tout ou partie du Code de Conduite. Les agents pourraient être une ONG, un auditeur ASC ou un consultant

3.

Avec un **processus transparent** couvrant :

- Les facteurs de risque pertinents
- Le contenu et le format des rapports d'évaluation
- Une approche des meilleures pratiques lors des évaluations
- Les constatations et les résolutions, incluant la remédiation
- Délais et sanctions
- Publication des résultats

4.

Fournir des options pour l'accompagnement d'un consultant ou d'une ONG dans les processus de **remédiation**, si nécessaire

5.

Développer des **ressources et des outils** d'accompagnement pour les entreprises dans différents domaines tels que la voix des travailleurs



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

CHANGE

Abattage sans cruauté



Setting The  
Standard for  
Seafood

## Abattage sans cruauté : contexte

Introduire des exigences en matière de bien-être animal pour un abattage sans cruauté dans les fermes ASC aux entreprises pertinentes de la chaîne d'approvisionnement

- Le **Référentiel Ferme ASC** contient des exigences en matière de bien-être animal pour l'abattage sans cruauté, à savoir **4.1.3** pour les poissons et **4.2.3** pour les crustacés.
- L'abattage peut avoir lieu en dehors de l'Unité de Certification de la ferme dans la chaîne d'approvisionnement post-ferme, par exemple chez le premier transformateur.
- L'ASC vise à assurer que l'abattage est effectué sans

[Voir ici pour plus d'informations sur le Référentiel Ferme ASC](#) déroulé.



# Abattage sans cruauté : proposition

Les exigences de l'ASC en matière de bien-être animal pour l'abattage sans cruauté dans les fermes ASC sont proposées pour s'appliquer aux entreprises de la chaîne d'approvisionnement qui effectuent l'abattage

- Les exigences pertinentes du Référentiel Ferme ASC en matière de bien-être animal pour l'abattage sans cruauté, 4.1.3 (poissons) et 4.2.3 (crustacés), sont proposées pour s'appliquer aux entreprises de la chaîne d'approvisionnement qui effectuent l'abattage.
- L'ASC propose que l'abattage qui a lieu dans la chaîne d'approvisionnement post-ferme soit audité et rapporté par des auditeurs de ferme ASC accrédités, avec l'auditeur CGO via une lettre de conformité.
- L'ASC assisterait à un échantillon d'audits, effectuerait ses propres évaluations et pourrait également instruire l'OC de suspendre un certificat.
- Les annexes 2 et 3 du projet de Module détaillent le processus.



CHANGE

Sécurité alimentaire



Setting The Standard for Seafood

## Sécurité alimentaire : contexte et analyses des données

- La certification reconnue par le GFSI ou la certification ISO 22000 est requise pour les transformateurs et emballeurs CGO ASC depuis le 30 mai 2024.
- Un nombre limité d'entreprises préfèrent/doivent démontrer l'équivalence pour prouver leur conformité à l'exigence.

## L'ASC a examiné les données pour construire les améliorations proposées :

- Plus de 1 000 rapports d'audit CGO examinés pour surveiller la mise en œuvre, les tendances par région et par schéma de sécurité alimentaire, ainsi que les défis possibles.
- Suspensions du CGO liées à la sécurité alimentaire
- Demandes de dérogation pour des prolongations de délai avec preuve des actions en cours
- Commentaires sur les requêtes et FAQ
- Contributions de la consultation initiale sur le module CGO



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

# Sécurité alimentaire : proposition

L'ASC propose de maintenir l'exigence de sécurité alimentaire, avec des amendements :

- Déplacer l'exigence de l'éligibilité vers une clause dans le référentiel, rendant les non-conformités possibles plutôt qu'une suspension directe en cas de violation de la clause.
- Supprimer l'exigence pour les entreprises de notifier leur OC dans les 2 jours si leur certification de sécurité alimentaire devient invalide
- Inclure la reconnaissance d'autres programmes de sécurité alimentaire qu'ASC a évalués comme **acceptablement équivalents** à la certification reconnue par le GFSI ou ISO 22000, par exemple le Japan Food Safety Management B.
- Augmenter le seuil d'exemption de 2 millions d'euros à 10 millions d'euros



CHANGE

## Autres sujets :

Alignement MSC CGO,  
traçabilité numérique  
et produits issus de  
l'Improver Programme



Setting The  
Standard for  
Seafood

# Alignement avec CGO MSC & autres

La révision aborde également d'autres sujets tels que l'alignement avec le référentiel CGO MSC.

## Maintien de l'alignement avec le référentiel CGO MSC

- o La consultation publique de révision du référentiel CGO MSC commence également en mars 2026 pour une durée de 60 jours.
- o Alignement et suppression de certaines clauses du Module lorsque incorporées dans le référentiel CGO du MSC
- o Le MSC propose de ne pas adopter les Évaluations de Vulnérabilité à la Fraude
- o Les droits de l'homme, l'abattage sans cruauté, la sécurité alimentaire sont spécifiques au Module de la Chaîne d'Approvisionnement de l'ASC



## Autres sujets de l'ASC

- o Améliorations et ajouts aux sections de traçabilité et de conformité
- o Plus grande importance de la traçabilité numérique mais seulement une modification mineure
- o Les produits issus de l'Improve Programme ne sont pas encore inclus



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

## Partagez vos avis !

Consultation ouverte du 2 mars au 2 mai

- [Lien vers le questionnaire de la consultation ici](#)
- Inscrivez-vous à nos sessions de questions-réponses :
  - [23 mars : 10:00 UTC](#)
  - [23 mars : 17:00 UTC](#)
- [Examinez le Module révisé et plus d'informations ici](#)



Setting The  
Standard for  
Seafood

**Merci !**



**Setting The  
Standard for  
Seafood**

**Aquaculture Stewardship Council  
Maliebaan 50-B, 3581 CS Utrecht, The Netherlands  
Tel: +31 30 230 5929**

**[www.asc-aqua.org](http://www.asc-aqua.org)  
[communication@asc-aqua.org](mailto:communication@asc-aqua.org)  
Aquaculture Stewardship Council, 2016**

Aquaculture Stewardship Council Limited, 27 Old Gloucester Street, London, WC1N 3AX. The ASC is a charity registered in England and Wales no 1150418. A non-profit making company limited by guarantee. Registered in England no 08172832. The ASC logo is a registered trademark.